MAIRIE DE RUE – 80120 COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCEDI 13 AVRIL 2022

CRCM13042022 *_*_*_*

1. Personnel communal

- 1.1. Suppression de postes, création de postes et mise à jour du tableau des effectifs
- Suite au départ en retraite de deux agents suppression des postes de rédacteur principal de 2^{ème} classe et adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- Suite à la réussite de deux agents à l'examen professionnel, création de deux postes d'agent de maîtrise
- Mise à jour du tableau des effectifs = 22 POUR

2. Finances

2.1. Budget Commune

- 2.1.1. Fiscalité directe locale vote des taux
- Vote avec maintien des taux précédents (TFB = 56,14 % / TFNB = 48,47%)
- Produit fiscal attendu : 1 429 224 € = 17 POUR / 5 CONTRE (M. RENARD, Mme HOCQUINGHEM, M. DARAS, Mme BOULONGNE, M. LAPLEAU)
- 2.1.2. Note de présentation du budget primitif Commune 2022 = 22 POUR
- 2.1.3. Budget primitif Commune

Fonctionnement : Equilibre en dépenses/recettes : 3 752 849 € Investissement : Equilibre en dépenses/recettes : 2 439 275 €

- = 17 POUR / 5 CONTRE (M. RENARD, Mme HOCQUINGHEM, M. DARAS, Mme BOULONGNE, M. LAPLEAU)
- 2.1.4. Dotation aux provisions pour risques et charges financières = 17 POUR / 5 ABSTENTIONS (M. RENARD, Mme HOCQUINGHEM, M. DARAS, Mme BOULONGNE, M. LAPLEAU)
- 2.1.5. Dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants = 22 POUR
- 2.1.6. Subvention aux associations:

Associations	Montant attribué
Anciens combattants	300 €
Chorale Baie de Sol	300 €
Loisirs et détente	600 €
Harmonie municipale	12 000 €
Les crins de la Baie	300 €
Téléthon	200 €
Radioamateurs	150 €
Syndicat Hippique du Boulonnais	400 €
Mains Goch	600 €
Total	20 450 €

= 17 POUR / 5 ABSTENTIONS (M. RENARD, Mme HOCQUINGHEM, M. DARAS, Mme BOULONGNE, M. LAPLEAU)

Subvention de 6 000 € au Tennis Club RUE - LE CROTOY = 22 POUR

Subvention de 3 500 € à l'US RUE Basket-ball = 22 POUR

Subvention de 4 000 € au FC RUE – LE CROTOY Football = 22 POUR

Subvention de 3 500 € à l'Union Pongiste = 22 POUR

- 2.1.7. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'aide à la modernisation de l'éclairage public = 22 POUR
- 2.1.8. Demande de subvention pour l'acquisition de deux radars pédagogiques et renouvellement de signalisation routière auprès du Conseil Départemental de la Somme au titre des amendes de police 2022 relatives à la sécurité routière = 16 POUR / 6

ABSTENTIONS (Mme CAROUGE, M. RENARD, Mme HOCQUINGHEM, M. DARAS, Mme BOULONGNE, M. LAPLEAU)

2.2. Budget Camping

2.2.1. Budget primitif Camping 2022

Fonctionnement : Equilibre en dépenses/recettes : 139 433 € Investissement : Equilibre en dépenses/recettes : 76 919 €

= 22 POUR

2.2.2. Dotation aux provisions pour risques et charges financières = 22 POUR

2.3. Budget Assainissement

2.3.1. Rapport annuel Assainissement 2021 = 21 POUR

2.3.2. Budget primitif Assainissement 2022

Fonctionnement : Equilibre en dépenses/recettes : 1 585 660 € Investissement : Equilibre en dépenses/recettes : 932 373 €

= 21 POUR

2.3.3. Dotation aux provisions pour risques et charges financières = 21 POUR

2.3.4. Dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants = 21 POUR

2.4. Budget Eau

2.4.1. Rapport annuel Eau 2021 = 21 POUR

2.4.2. Budget primitif Eau 2022

Fonctionnement : Equilibre en dépenses/recettes : 538 358 € Investissement : Equilibre en dépenses/recettes : 490 016 €

= 21 POUR

2.4.3. Dotation aux provisions pour risques et charges financières = 21 POUR

2.4.4. Dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs circulants = 21 POUR

3. Questions et communications diverses - droit d'initiative :

- Question de Monsieur GRAVELINE sur la coupe de bois dans le marais de Canteraine. L'opération est la même que celle évoquée lors de deux précédents conseils municipaux. Il n'v a pas eu d'attribution de nouveaux lots.
- Question de Monsieur LEPAYSAN sur l'état des lieux d'origine des biens de l'église. La Commune ne dispose pas de l'état des lieux d'origine de 1906 mais d'une copie numérisée. Le service du Patrimoine a établi en parallèle un inventaire sur l'ensemble de nos monuments.
- Question de Mme HOCQUINGHEM sur le chauffage de l'église. Une discussion a eu lieu entre l'évêché et la Commune. La paroisse est en possession d'un leg financier d'un Rueen qui pourrait servir pour ces travaux. La Commune ne connait pas l'objet exact de ce leg.
- Question de M. LAPLEAU sur le bâtiment du Trésor Public. Le service des Domaines a rendu une estimation du bâtiment. Différentes pistes sont à étudier pour ce bâtiment.
- Information de Monsieur le Maire concernant la démission de Mme la Présidente du Comité des fêtes. Une assemblée générale est prévue le lundi 25 avril 2022.
- Information de Monsieur le Maire concernant la vente de terrains en zone naturelle derrière le Bastion. Par 13 avis contre le conseil ne souhaite pas poursuivre cette piste d'acquisition.
- Information de Monsieur le Maire concernant la demande d'un particulier pour poursuivre l'entretien d'un bout de terrain communal. Avis positif de l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

